

Réf: Dossier N° 064333

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AMGK FOR MARITIME SERVICES »

Siège social Abidjan, Marcory, Zone 4, Lot 94, Ilot N

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/11/2021 , et enregistrés au CEPICI le 08/12/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMGK FOR MARITIME SERVICES »

Objet : IMMATRICULATION DE NAVIRES
CLASSIFICATION DE NAVIRES
IMPORT-EXPORT
AVITAILLEMENT MARITIME
INSPECTION DE NAVIRES

Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, de services se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à tous autres objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (100,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Marcory, Zone 4, Lot 94, Ilot N

Dirigeant(s) : M JICHI KHODOR (COGÉRANT), M JICHI ALI (COGÉRANT), M ZERVOS GEORGES (COGÉRANT), M JICHI MOHAMMAD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-06124 du 30/12/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°42182/GTCA/RC/2021 du 30/12/2021

